



Jardin du Monde
Fleuriste - Décorateur

Lisa BERNIER

6 Rue Schimper
67000 STRASBOURG

Facture

N° : FAC00000021
Date : 10/07/2015
N° client : C000011

Réf. : Votre Mariage le 18/08/2015

Réalisation de la décoration de votre mariage le 18/08/2015 a Strasbourg

Libellé	Qté	Unité	PU HT	Rem.	Montant HT	TVA
Forfait Mariage 1						
A00025 - Décoration de la Salle	1,00	pièce	469,00 €	0,00%	469,00 €	20,00%
A00024 - Composition Florale Eglise	1,00	pièce	126,00 €	0,00%	126,00 €	20,00%
A00023 - Composition Table des mariés	1,00	pièce	88,00 €	0,00%	88,00 €	20,00%
A00022 - Bouquet mariée Type 2	1,00	pièce	70,00 €	0,00%	70,00 €	20,00%
Sous-total					753,00 €	
A00006 - Moyenne composition	1,00	pièce	40,80 €	0,00%	40,80 €	20,00%
A00001 - Bouquet type 1	1,00	pièce	15,00 €	0,00%	15,00 €	20,00%
A00002 - Bouquet type 2	1,00	pièce	20,00 €	0,00%	20,00 €	20,00%
Sous-total					75,80 €	

TVA non applicable art. 293 B du CGI.

Détail de la TVA

Code	Base HT	Taux	Montant
Normale	778,80 €	20,00%	155,76 €

Règlement Chèque
Echéance(s) 934,56 € au 30/08/2015

Total HT	828,80 €
Remise	50,00 €
Total HT net	778,80 €
TVA	155,76 €
Total TTC	934,56 €

Pas d'escompte pour règlement anticipé. En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux intérêt légal sera exigible (Article L 441-6, alinéa 12 du Code de Commerce).
Pour tout professionnel, en sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement (Art. 441-6, I al. 12 du code de commerce et D. 441-5 ibidem).



Jardin du Monde

Fleuriste - Décorateur
5 rue de la roseraie
44000 - Nantes
France
Siret : 32696484800047

FACTURE

N° : FAC00000021
Date : 10/07/2015
N° client : C000011

Tél. : 0212121965
Port. : 0612161615
Email : contact@jdm.fr
Site web : <http://www.jardindumonde.fr>
Rose JARDIN - Gérante

Lisa BERNIER

6 Rue Schimper
67000 STRASBOURG

Réf. : Votre Mariage le 18/08/2015

Réalisation de la décoration de votre mariage le 18/08/2015 a Strasbourg

Libellé	Qté	Unité	PU HT	Rem.	Montant HT	TVA
Forfait Mariage 1						
A00025 - Décoration de la Salle	1,00	pièce	469,00 €	0,00%	469,00 €	20,00%
A00024 - Composition Florale Eglise	1,00	pièce	126,00 €	0,00%	126,00 €	20,00%
A00023 - Composition Table des mariés	1,00	pièce	88,00 €	0,00%	88,00 €	20,00%
A00022 - Bouquet mariée Type 2	1,00	pièce	70,00 €	0,00%	70,00 €	20,00%
					Sous-total	753,00 €
A00006 - Moyenne composition	1,00	pièce	40,80 €	0,00%	40,80 €	20,00%
A00001 - Bouquet type 1	1,00	pièce	15,00 €	0,00%	15,00 €	20,00%
A00002 - Bouquet type 2	1,00	pièce	20,00 €	0,00%	20,00 €	20,00%
					Sous-total	75,80 €

TVA non applicable art. 293 B du CGI.

Détail de la TVA				Total HT	828,80 €	
Code	Base HT	Taux	Montant	Remise	50,00 €	
Normale	778,80 €	20,00%	155,76 €	Total HT net	778,80 €	
Règlement	Chèque				TVA	155,76 €
Echéance(s)	934,56 € au 30/08/2015				Total TTC	934,56 €

Coordonnées bancaires	
Nom	CREDIT AGRICOLE
IBAN	FR70 3000 2005 5000 0015 7845 Z02
BIC	

Le montant total s'élève à neuf cent trente-quatre euros et cinquante-six centimes

Pas d'escompte pour règlement anticipé. En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux intérêt légal sera exigible (Article L 441-6, alinéa 12 du Code de Commerce).
Pour tout professionnel, en sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement (Art. 441-6, I al. 12 du code de commerce et D. 441-5 ibidem).



Jardin du Monde

Lisa BERNIER

6 Rue Schimper
67000 STRASBOURG

Facture

N° : FAC00000021
Date : 10/07/2015
N° client : C000011

Libellé	Qté	Montant HT	TVA
Forfait Mariage 1			
A00025 - Décoration de la Salle	1,00	469,00 €	20,00%
A00024 - Composition Florale Eglise	1,00	126,00 €	20,00%
A00023 - Composition Table des mariés	1,00	88,00 €	20,00%
A00022 - Bouquet mariée Type 2	1,00	70,00 €	20,00%
Sous-total		753,00 €	
A00006 - Moyenne composition	1,00	40,80 €	20,00%
A00001 - Bouquet type 1	1,00	15,00 €	20,00%
A00002 - Bouquet type 2	1,00	20,00 €	20,00%
Sous-total		75,80 €	

TVA non applicable art. 293 B du CGI.

Détail de la TVA				Total HT	828,80 €	
Code	Base HT	Taux	Montant	Remise	50,00 €	
Normale	778,80 €	20,00%	155,76 €	Total HT net	778,80 €	
Règlement	Chèque				TVA	155,76 €
Echéance(s)	934,56 € au 30/08/2015				Total TTC	934,56 €

Le montant total s'élève à neuf cent trente-quatre euros et cinquante-six centimes

Pas d'escompte pour règlement anticipé. En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux intérêt légal sera exigible (Article L 441-6, alinéa 12 du Code de Commerce).

Pour tout professionnel, en sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement (Art. 441-6, I al. 12 du code de commerce et D. 441-5 ibidem).



Facture

N° : FAC00000021
Date : 10/07/2015
N° client : C000011

Jardin Du Monde

5 rue de la roseraie
44000 - Nantes
France

Lisa BERNIER

6 Rue Schimper
67000 STRASBOURG

Réf. : Votre Mariage le 18/08/2015

Réalisation de la décoration de votre mariage le 18/08/2015 a Strasbourg

Libellé	Qté	Montant HT	TVA
Forfait Mariage 1			
A00025 - Décoration de la Salle	1,00	469,00 €	20,00%
A00024 - Composition Florale Eglise	1,00	126,00 €	20,00%
A00023 - Composition Table des mariés	1,00	88,00 €	20,00%
A00022 - Bouquet mariée Type 2	1,00	70,00 €	20,00%
	Sous-total	753,00 €	
A00006 - Moyenne composition	1,00	40,80 €	20,00%
A00001 - Bouquet type 1	1,00	15,00 €	20,00%
A00002 - Bouquet type 2	1,00	20,00 €	20,00%
	Sous-total	75,80 €	

TVA non applicable art. 293 B du CGI.

Détail de la TVA				Total HT	828,80 €
Code	Base HT	Taux	Montant	Remise	50,00 €
Normale	778,80 €	20,00%	155,76 €	Total HT net	778,80 €
Règlement	Chèque			TVA	155,76 €
Echéance(s)	934,56 € au 30/08/2015			Total TTC	934,56 €

Coordonnées bancaires

Nom CREDIT AGRICOLE
IBAN FR70 3000 2005 5000 0015 7845 Z02
BIC

Le montant total s'élève à neuf cent trente-quatre euros et cinquante-six centimes

Pas d'escompte pour règlement anticipé. En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux intérêt légal sera exigible (Article L 441-6, alinéa 12 du Code de Commerce).

Pour tout professionnel, en sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement (Art. 441-6, I al. 12 du code de commerce et D. 441-5 ibidem).